

CORRESPONDANCES ENTRE ÉPREUVES

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS

Baccalauréat professionnel TECHNICIEN GEOMÈTRE TOPOGRAPHE (arrêté du 20 juillet 2011)		Baccalauréat professionnel TECHNICIEN GEOMÈTRE TOPOGRAPHE (arrêté du 30 septembre 2014)	
<i>Épreuves</i>	<i>Unités</i>	<i>Épreuves</i>	<i>Unités</i>
E.2 : Épreuve de technologie		E.2 : Épreuve d'analyse et de technologie	
Sous-épreuve E21 : Production de documents techniques et juridiques	U21	Sous-épreuve E22 : Production de documents techniques et juridiques	U22
Sous-épreuve E22 : Traitement numérique de données	U22	Sous-épreuve E23 : Traitement numérique de données	U23
Sous-épreuve E23 : Analyse d'un dossier	U23	Sous-épreuve E21 : Analyse d'un dossier	U21